



Objet : Fabrique de la donnée territoriale

## Contexte

Les collectivités territoriales ont besoin de données pour « être en mesure de comprendre chaque territoire et piloter l'ensemble des politiques publiques de ce territoire grâce à cette connaissance »<sup>1</sup>. Ces besoins concernent plus largement l'ensemble des acteurs sur le terrain : services déconcentrés de l'Etat, SDIS, exploitants de réseaux...

C'est pourquoi plusieurs rapports ont appelé à renforcer et structurer les actions sur les données territoriales. Les rapports « Territoires connectés et durables » (Valérie Nouvel)<sup>2</sup> et « Mission Data et Territoires » (Christine Hennion, Magali Altounian et Bertrand Monthubert) dressent ainsi un paysage de la production de données territoriales **en ordre dispersé**. C'est à la fois une bonne nouvelle, car cela démontre une forme de maturité des territoires sur l'enjeu de la donnée, notamment aux mailles Intercommunales / départementales / régionales, et une **source d'inquiétude par la dispersion des efforts et des ressources pourtant rares à ces échelles**. A cet égard, les deux rapports encouragent l'Etat à renforcer la concertation et la coordination de ses services et des collectivités locales dans la production des données territoriales, et à clarifier les rôles des administrations et opérateurs dont il a la charge.

Dans le même temps, la feuille de route numérique et données de France Nation Verte a permis de préfigurer un travail d'urbanisation de la donnée sur des grandes familles thématiques (se loger, se nourrir, préserver, etc.) et l'enjeu est maintenant de rentrer dans une phase opérationnelle. Ce travail complète utilement les feuilles de route ministérielles de la donnée.

Tout le défi est de faire travailler ensemble des galaxies d'acteurs parfois disparates. En particulier de faire travailler ensemble Etat et collectivités territoriales. Il ne s'agit pas seulement de gouvernance mais de mettre en place des outils et des méthodes de co-production. Pour cela, il apparaît pertinent, d'une part, de **structurer par l'action** dans une logique de Fabrique et d'autre part, de **s'inspirer des « communs »** pour créer une dynamique collective d'acteurs travaillant ensemble.

---

<sup>1</sup>[https://www.transformation.gouv.fr/files/ressource/Rapport\\_Mission\\_Data\\_Territoires.pdf](https://www.transformation.gouv.fr/files/ressource/Rapport_Mission_Data_Territoires.pdf)

<sup>2</sup><https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/Numerique/synthese-recommandations-rapport-territoires-connectes-durables.pdf>

Une première étape : la « place à communs » mise **en place par l'IGN**

En 2021 et dans la foulée de la mise en open data des données de description du territoire et suite à une large consultation publique, **l'IGN a annoncé la création d'une « place à communs »**, dont **l'objectif est de rassembler les acteurs intéressés autour de défis collectifs**. Dans une posture **« d'entremetteur des communs »**, **l'IGN** est ainsi intervenu tel un facilitateur des initiatives partageant une exigence d'ouverture. Cette posture fédératrice est très utile pour rassembler les efforts **d'acteurs parfois éclatés** et mobiliser des communautés pour développer des outils et des services autour des données. Cette orientation regroupe deux initiatives. En premier lieu, la Fabrique des géocommuns **permet d'accueillir et développer des projets de construction de données, d'outils et de services numériques ouverts**, selon des principes de gouvernance partagée. En second lieu, la Géoplateforme, infrastructure mutualisée pour **l'hébergement et le partage des géodonnées**, permet de rassembler des communautés de production et d'usage de données.

La Géoplateforme permet **d'accélérer dans le désilotage de la production et de l'accès aux données**. Elle propose déjà un espace de stockage et des API de diffusion des données correspondant aux besoins des usagers. Son usine logicielle permettra prochainement **d'accueillir des extensions de services**. Des communautés de données vont pouvoir être simplement mises en place par des acteurs publics pour co-construire et entretenir des référentiels de données et des outils. **L'interface cartes.gouv.fr vise à offrir un accès simple à ces fonctionnalités et aussi permettre d'accéder à des fonctions de médiation par la carte et de géovisualisation**. Les demandes de plus en plus fréquentes autour de la production et diffusion de données territoriales confirment les besoins **d'agrèger des données d'origines diverses, de permettre à de multiples acteurs d'assurer la fraîcheur et l'exactitude des données** ou leur complétude et de construire des représentations au service de la construction de politiques publiques ou de leur déploiement.

La Fabrique des géocommuns est quant à elle un incubateur de communs, qui fonctionne selon **la méthode des startups d'Etat de beta.gouv (Dinum)**. Elle accompagne **d'ores et déjà** des projets qui correspondent aux attentes exprimées de coordination de la donnée territoriale avec des produits tels que la Base Adresse Nationale, le Référentiel national des bâtiments ou Panoramax. Chacune des équipes travaille activement à partager besoins et usages, faire communauté par la mise en commun de ressources, mutualiser les moyens et outils techniques pour répondre aux besoins, organiser les productions partenariales de données, ainsi que les développements conjoints **d'outils** permettant leur production dans tous les territoires.

Evolution vers une Fabrique de la donnée territoriale

Cette première étape **peut être un point d'appui** pour aller plus largement vers la donnée territoriale, au-delà de la donnée géographique. La donnée territoriale est en effet souvent géolocalisée. **D'importantes équipes de géomatique sont actives dans les territoires**. Le secteur **bénéficie d'un processus** de coordination des acteurs très évolué à travers le Conseil national de l'information géolocalisée (plus de 500 experts). De son côté, l'IGN répond fréquemment à

des sollicitations pour la mise en place de référentiels ou de différentes cartographies thématiques nécessitant la mobilisation de données territoriales : des services publics, des établissements recevant du public, des zones d'activités, des friches agricoles, des panneaux de signalisation routière ou encore des déserts médicaux... Ces données ont une composante géographique mais sont fortement associées à des problématiques métier. L'IGN fait alors figure d'acteur neutre, en capacité de jouer un rôle de fédérateur. Dans le cadre plus spécifiquement de la Fabrique des géocommuns, chaque équipe s'appuie sur différents dispositifs de concertation, parmi lesquels le CNIG, pour produire des données territoriales en rassemblant progressivement des acteurs pour former des écosystèmes.

Il est possible de construire sur cette base une deuxième étape pour passer le concept à l'échelle. Il s'agit d'aller vers une « Fabrique de la donnée territoriale », porte d'entrée des chantiers publics ayant trait à la donnée territoriale, capacité à rassembler des données à des échelles locales, en commun et de manière coordonnée.

Trois évolutions pourront en particulier être mises en œuvre à cette fin.

**1/ S'inscrire dans une gouvernance** ouverte, orientant les challenges de la donnée territoriale vers la Fabrique

La Fabrique de la donnée territoriale est un dispositif ouvert qui doit permettre de fédérer les différents acteurs concernés par cet enjeu. L'identification, et le cas échéant la sélection des challenges à inscrire dans la Fabrique de la data territoriale gagneront à être construits collectivement, en associant les parties prenantes.

Les collectivités territoriales, les SDIS sont concernés au premier chef, ainsi que les associations comme Open data France, la FNCCR, l'AITF... Au niveau de l'Etat, le SGPE, le CGDD et la DINUM, qui élaborent la stratégie numérique de l'Etat de manière transverse ou sur les enjeux écologiques et territoriaux ; le CNIG, en tant qu'acteur national de la concertation sur les besoins et usages (notamment locaux), et de la standardisation des données, l'ANCT et la Banque des Territoires etc. Des collectifs comme OpenStreetMap et des communautés comme Geotrek ou ADN Tourisme pourront être amenés à participer à la dynamique. Ces différents acteurs auront pour rôle d'alimenter et de prioriser les problématiques qui doivent être traitées par cette fabrique.

Un comité stratégique ou d'orientation sera à mettre en place pour dégager les priorités d'intervention de la Fabrique. Sa composition devra rendre compte de la logique de co-construction entre acteurs locaux et nationaux. Sa présidence gagnerait à être confiée à un élu local.

Des comités d'investissement *ad hoc* seront mis en place pour chaque chantier ouvert et se réuniront tous les six mois pour arbitrer de la poursuite des travaux et orienter ses objectifs stratégiques.

2/ Incuber des communs et appuyer des collectifs dans une logique de capacité d'action

La Fabrique de la donnée territoriale a vocation à reprendre l'offre de la Fabrique des géocommuns, qui participe déjà à la construction coordonnée des données territoriales. Le rôle de l'IGN, serait ainsi celui d'un « opérateur de commun », assurant les fonctions transverses pour permettre aux différentes dynamiques de se développer. Il s'agit d'une posture d'encapacitation et non de producteur de données et encore moins d'arbitre des priorités ou des choix techniques.

La Fabrique des géocommuns intervient aujourd'hui en particulier au travers de :

- **La création et l'accompagnement de Startups d'Etat**, menées par des intrapreneurs issus de différentes organisations publiques qui développent des services publics numériques appuyés sur des géocommuns.
- **L'accompagnement des projets lauréats d'un appel à commun**<sup>3</sup>, pour permettre à des initiatives de communs extérieures à l'IGN de prospérer et de fédérer des communautés plus larges.
- **Des appels à partenaires pour contribuer à l'enrichissement en continu des communs**

Afin d'accompagner l'augmentation sensible des besoins autour des données territoriales, la Fabrique de la donnée territoriale proposera en complément une forme supplémentaire d'accompagnement, à créer : elle soutiendra des collectifs et groupes de travail via un accompagnement à la structuration des données, autorisant ainsi des actions plus légères que la mise en place d'une startup d'Etat. Cet accompagnement permettra à des producteurs de données territoriales (collectivités, bureaux d'études, associations) de proposer des thématiques sur lesquelles la production des données à l'échelle territoriale doit être outillée et fédérée dans une communauté.

Cet outillage peut consister en :

- Un accompagnement pour animer une communauté **de contributeurs et d'usager**
- De la documentation pour informer des bonnes pratiques pour la production de l'**information**<sup>4</sup>,
- Des outils pour produire la donnée : outils de saisie ou de pré-saisie des données<sup>5</sup>,
- Des espaces de référencement **des données et d'agrégation nationale**<sup>6</sup>.

### 3/ Articulation Fabrique de la donnée territoriale et CNIG

La Fabrique de la donnée territoriale a pour vocation de proposer au réseau du CNIG un dispositif opérationnel pour :

- **participer à l'animation de la production de schémas et de standards ;**

---

<sup>3</sup>Accompagnement proche de ce que l'IGN propose à travers *IGNfab* pour des projets lauréats de l'appel à commun de l'Ademe dont la première expérimentation aura lieu en 2024.

<sup>4</sup>La documentation proposée par [transport.data.gouv.fr](https://transport.data.gouv.fr) est une des propositions de valeur « phare » car elle permet aux Autorités Régulatrices des Mobilités de connaître les bonnes pratiques, les bons formats de données, d'adapter éventuellement leurs cahiers des charges et de produire des données interopérables.

<sup>5</sup>MesAdresses développé par l'équipe Base Adresse Locales est exemplaire à cet égard, l'outillage a été pensé pour être parfaitement adapté à la facilitation de la production des Bases Adresses Locales par les communes. L'outil [publier.etalab.studio](https://publier.etalab.studio) est également très intéressant mais mériterait d'être plus largement investi et être adapté aux données cartographiques.

<sup>6</sup> [Data.gouv.fr](https://data.gouv.fr) est un outil très adapté, la Géoplateforme a également pour objectif de s'y articuler

- accompagner la production de données normalisées à travers la mise en place d'outils ;
- assurer la réutilisation des données.

Selon les thématiques qui seront abordées par la Fabrique, elle pourra compter sur des dynamiques existantes dans différents Groupes de Travail. Par exemple les chantiers à venir sur les sites économiques pourront s'appuyer sur le standard des Zones d'Activités Economiques. Dans d'autres cas, la Fabrique soumettra à la commission Besoins & Usages de nouvelles thématiques sur lesquels il aura été mobilisé. C'est par exemple le cas sur les services publics pour lesquels la création d'un groupe est en réflexion.

Dans le cas où il serait nécessaire de mettre en place un nouveau standard, la Fabrique mobilisera les ressources de la Fabrique des standards afin de d'harmoniser les pratiques et assurer l'interopérabilité des différents schémas et standards.

Enfin, la Fabrique de la donnée territoriale bénéficiera de la proximité du CNIG avec les acteurs des collectivités territoriales afin d'identifier les problématiques à traiter. Le pôle de coordination avec les territoires du CNIG assure ainsi le lien avec les comités régionaux de l'information géographique, ou instances équivalentes de coordination régionale, afin de recueillir les besoins exprimés par ces instances régionales et d'organiser la concertation avec les acteurs nationaux sur les programmes d'information géographique. De plus, ce pôle assure l'articulation avec l'Afigéo sur son action en matière d'animation des plateformes régionales d'information géographique.